



VAE

-

**VALIDATION
DES ACQUIS
DE L'EXPERIENCE**

VAE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

OPCO



20 heures minimum



individuel-collectif

VAE est un **droit individuel** permettant à toute personne de faire **reconnaitre des compétences professionnelles acquises par le biais de l'expérience**, et ainsi d'**obtenir tout ou partie d'un diplôme, titre ou certification professionnelle** sans passer par la formation initiale.

Objectifs de la formation

Obtenir une qualification, un diplôme correspondant à son expérience.

Modalités pédagogiques

- A partir des expériences
- Inductive
- Active
- Expositive
- Participative et collaborative

Programme

Diagnostic :

- Entretien personnalisé
- Identification du diplôme

Présentation :

- De la méthodologie de l'accompagnement
- Du rôle de l'accompagnateur et de l'accompagnant
- Du livret de validation à remplir
- Du référentiel du diplôme visé
- De l'acte d'engagement réciproque

Demande de faisabilité :

- Constitution du dossier auprès du certificateur

Constitution du livret 2 :

- **Les bases** : revenir sur le parcours probant de l'expérience professionnelle

Lister une première sélection des activités professionnelles retenues pour le livret 2 au regard du référentiel choisi

- **Ecriture** : validation des annotations et conseils de l'accompagnateur

Vérification de l'adéquation du récit décrit au référentiel ou la certification visée

Faire le point sur l'avancement du dossier de validation

Finalisation du livret 2 :

- Relecture et validation du document et des annexes

Préparation entretien :

- Conseils et simulation oral blanc avec mises en situation

Épreuve de certification :

- Jury (organisation selon les Ministères)

Validation :

- Totale
- Partielle (bloc de compétences)
- Refus

Entretien post certification

Émargements : feuille de présence **Lieu** : à définir

Dates : à définir

Inscription : toute l'année

Devis et renseignements : G.GAUVIN : 0692 82 38 86 - E.RIVIERE : 0692 70 89 79 - iconcept.f@gmail.com



Nous consulter

- Possibilité : CPF
- France VAE
- Plan développement de compétence



Toute personne avec expérience professionnelle



Bases : lecture, écriture, calculs



Accompagnateur Ingénieur